



Colorons le Pays

Vous avez un projet de ravalement de façade ?

En complément de la politique de l'Habitat le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'est engagé dans une opération façade depuis 2008. La communauté de communes de Minervois Caroux participe au financement des travaux ainsi que le conseil départemental de l'Hérault. Le périmètre d'intervention consultable en mairie ou auprès du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Pour être éligibles les immeubles doivent :

- Etre dans le périmètre
- Avoir une ou des façades visibles de l'espace public
- les travaux doivent être réalisés par des professionnels et respecter le cahier des charges de l'opération

Cette subvention est cumulable avec les subvention Anah, et celle de la Fondation du Patrimoine. Les propriétaires éligibles aux aides Anah peuvent bénéficier d'une majoration de subvention.



Contact : 04 67 38 11 10

Ne pas démarrer les travaux avant d'avoir l'accord de subvention. Vigilance !

Tout propriétaire faisant l'objet d'un démarchage doit le signaler à la mairie ainsi qu'à la gendarmerie la plus proche de son domicile.

Aucun démarchage lié à ces dispositifs

Habiter au Pays

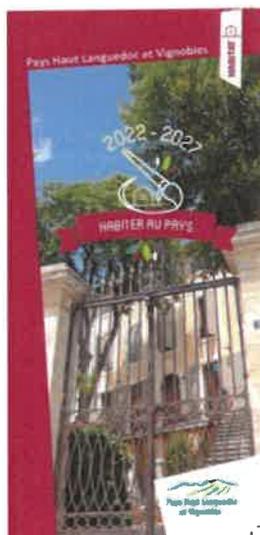
Vous avez un projet d'amélioration de l'habitat ?

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles porte une politique de l'habitat depuis 2007. Un Pacte Territorial France Rénov' est en cours et permet d'aider les propriétaires occupants (sous condition de ressources) et les propriétaires bailleurs à améliorer leur logement.

Les 4 axes d'intervention de ce programme sont :

- Lutter contre la précarité énergétique
- Lutter contre le logement indigne
- Adapter le logement aux personnes en perte d'autonomie
- Développer le logement locatif

Cette subvention est cumulable avec les subventions dans le cadre de « Colorons le Pays », & de la Fondation du Patrimoine.



Contact : 04 67 38 11 10

**Ne pas démarrer les travaux avant
d'avoir l'accord de subvention.**

Vigilance !

**Tout propriétaire faisant l'objet d'un démarchage doit le signaler
à la mairie ainsi qu'à la gendarmerie la plus proche de son
domicile.**

Aucun démarchage lié à ces dispositifs

- Guichet France Renov'

Vous avez un projet de construction ou de rénovation.

Vous cherchez un accompagnement précis et indépendant sur les économies d'énergie, l'efficacité énergétique du bâtiment, les solutions techniques et les aides financières.

Le guichet France Renov' du Pays Haut Languedoc et Vignobles peut vous aider.

Le Guichet France Renov' accompagne les propriétaires dans leur projet de rénovation énergétique de logement. Ce conseil, neutre gratuit et indépendant peut être dispensé par téléphone ou sur rendez-vous .

Pour contacter le guichet France Renov' du Pays Haut Languedoc et Vignobles :

- Par téléphone : permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 au 04 67 38 11 10 (tapez 1)
- Par internet : formulaire de contact « Contacter le conseiller en rénovation énergétique » sur <https://www.payshlv.com/contacter-le-conseiller-en-renovation-energetique>
- Par email : conseiller.renov@payshlv.com

Pour rencontrer le conseiller :

- Accueil sur RDV : les mercredis et vendredis de 9h à 17h

(cette organisation peut être modifiée en fonction des contraintes internes du service)

Guichet France
Renov' du Pays
Haut Languedoc et
Vignobles 1 rue de
la république
34 600 Bédarieux

Plus d'informations sur
www.payshlv.com/renovoccitanie



Pour toutes questions juridiques

concernant le logement, locataires ou bailleurs, l'ADIL est à votre disposition pour vous aider.

Permanences tous les 1er et 3eme jeudis de chaque mois sur rdv au siège du Pays Haut Languedoc et Vignobles ,1 rue de la voie ferrée à St Chinian.Prendre rdv au préalable au 04 67 55 55 55



Besoin d 'un conseil architectural ?

Le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement vous reçoit sur rendez-vous les derniers vendredis de chaque mois au 01 rue de la voie ferrée dans les locaux du Pays Haut Languedoc et Vignobles . Tél :**04 99 133 700**



L'Architecte des Bâtiments de France vous reçoit sur rendez-vous .Les permanences se dérouleront dans les locaux du Pays Haut Languedoc et Vignobles 1 rue de la voie ferrée à St Chinian ,le vendredi ,une fois tous les 2 mois .Prise de rendez-vous obligatoire au **04 67 02 32 00**

Première permanence le 31 janvier 2025.



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*